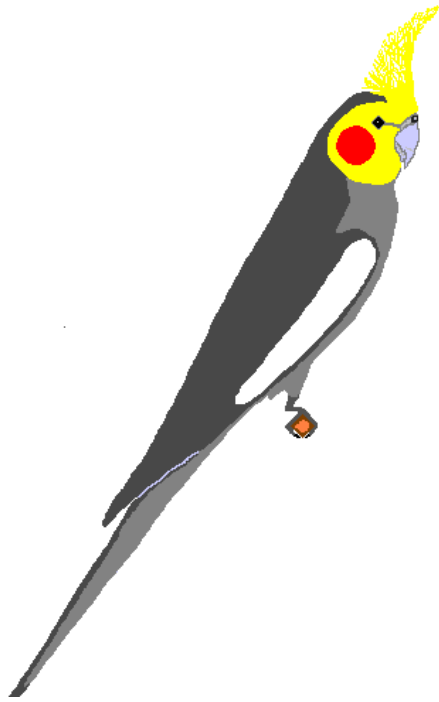




# COMMISSION NATIONALE DES JUGES DE FRANCE



SECTION PSITTACIDES

## STANDARD DE LA PERRUCHE CALOPSITTE

Nom scientifique : *Nymphicus hollandicus*

Nom vernaculaire :

Français	:	Perruche Calopsitte
Anglais	:	Cockatiel
Allemand	:	Nymphensittich
Néerlandais	:	Valkparkiet
Espagnol	:	Cacatua Ninfa
Italien	:	Calopsitta

**OPUSCULE GRATUIT A USAGE PEDAGOGIQUE**

---

Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans autorisation écrite préalable du président de la  
**Commission Nationale des Juges de France.**

Cette dernière se réserve le droit de modifier ce standard en fonction de l'évolution des élevages.

*La Section Psittacidés de la Commission Nationale des Juges de France apporte un soin tout particulier à la rédaction et à la publication des standards dont elle a la charge. Tous les points traités sont concentrés sur un seul objectif : donner aux clubs et aux éleveurs une information précise et rigoureuse concourant à la qualité des oiseaux.*

*La Section Psittacidés espère avoir répondu à vos attentes de façon satisfaisante. Elle formule aussi l'espoir qu'il sera réservé un bon usage de ce standard. En vous remerciant pour votre confiance.*

*La Section Psittacidés*

Cet opuscule est gratuit et disponible par téléchargement  
sur le site de l'Union Ornithologique de France : [www.ornithologies.fr](http://www.ornithologies.fr).  
sur le site de la CNJF : [www.cnjf.org](http://www.cnjf.org)

Nos recommandations pour protéger la nature :

1. Imprimer cet opuscule uniquement si besoin est de travailler sur un support papier.
2. Imprimer en recto verso pour diminuer la consommation de papier.
3. Imprimer sur papier FSC .

---

Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans autorisation écrite préalable du président de la  
**Commission Nationale des Juges de France.**

Cette dernière se réserve le droit de modifier ce standard en fonction de l'évolution des élevages.

# Table des Matières

Préambule.....	4
Informations générales .....	5
Taxonomie.....	5
Distribution géographique.....	5
Statut de l'espèce .....	5
Statut en captivité.....	5
Présentation en concours .....	6
Image idéale du Standard.....	7
Parties du Corps.....	8
Plumes.....	8
Standard de la Forme et de la Posture .....	9
Standard du Phénotype Sauvage .....	11
Standard de la Mutation Cinnamon .....	13
Standard de la Mutation Face Blanche.....	15
Standard de la Mutation Fallow .....	17
Standard de la Mutation Lutino .....	19
Standard de la Mutation Face Jaune .....	21
Standard de la Mutation Face Pâle .....	23
Standard de la Mutation Argenté Simple Facteur .....	25
Standard de la Mutation Argenté Double Facteur .....	27
Standard de la Mutation Perlée.....	29
Standard de la Mutation Panaché.....	30
Standard de la Combinaison de Mutations Albino .....	31
Standard de Combinaison de Mutations .....	32
Mutations absentes du Standard .....	32
Principaux défauts .....	33
Sanctions de quelques défauts.....	34
Feuille de Jugement.....	34
Synthèse Mnémotechnique des mutations de couleurs chez le mâle. ....	35
Synthèse mnémotechnique des mutations de couleurs chez la femelle. ....	36
Commentaires pédagogiques.....	37
Historique du Standard CNJF de la Perruche Calopsitte.....	40

## Catégorisation des Mutations<sup>1</sup>

Nb de Mutations	Mutations de Dessin	Mutations de Couleur	Mutations de Structure	Autres
0	Phénotype Sauvage	Phénotype Sauvage	Phénotype Sauvage	Phénotype Sauvage
1	Argenté Perlée Panaché	Cinnamon Fallow Face Blanche Face Jaune Face Pâle Lutino	Néant	Néant
2	Non admis	Albino		

<sup>1</sup> Mutations décrites dans ce standard  
Version V3.0  
Date : 20/09/12

# Préambule

Dès lors qu'une espèce animale est élevée en captivité de façon régulière, que les connaissances acquises et le savoir faire des éleveurs ont maîtrisé leurs reproductions depuis plusieurs générations, ladite espèce est en voie de domestication. Bien souvent chez les oiseaux, cette domestication se confirme par l'apparition de couleurs nouvelles que l'aviculture sait aujourd'hui parfaitement fixer et maintenir.

Si l'objectif premier d'un éleveur est bien de réussir la reproduction de ses oiseaux, que ce soit dans leur couleur originelle (le phénotype sauvage) ou celle de couleurs nouvelles (bien souvent des mutations), il existe un second objectif dont il ne faut pas négliger pour autant la portée : la qualité des sujets détenus en captivité.

Une absence de rigueur dans la sélection des oiseaux, notamment lorsqu'il s'agit de sujets mutés, conduit inévitablement à la non qualité. Et celle-ci pourrait à terme provoquer des dégâts importants sur les souches captives d'une espèce : chétivité, tares héréditaires, manque de vitalité...

C'est pourquoi sont nées des manifestations ornithologiques comme les concours d'oiseaux de cages et de volières, dits aussi oiseaux de compagnie. Ces évènements ont comme mérite de réunir plusieurs centaines ou milliers d'oiseaux classés selon leurs espèces et leurs couleurs. Un juge, qui a suivi une formation spécifique avant de pouvoir exercer, apprécie les sujets en compétition selon des critères précis définis dans un standard.

Le standard est le fruit d'une longue étude de la part de la Commission Nationale des Juges de France et a comme but de décrire l'image virtuelle et idéale de la qualité d'une espèce d'oiseau dans toutes les couleurs connues, pour autant que ces dernières soient bien consolidées en captivité et aient atteint un niveau qualitatif suffisant depuis plusieurs générations.

La publication d'un standard poursuit donc plusieurs buts : réfléchir sur un sujet idéal, faire évoluer cet idéal au fil de la progression des élevages, maintenir la qualité des souches captives, orienter les éleveurs dans la sélection de leurs sujets reproducteurs.

En France, la seule organisation reconnue pour publier des standards officiels est la Commission Nationale des Juges de France (C.N.J.F.), seul membre reconnu pour son pays par l'Organisation Mondiale des Juges (O.M.J.).

La Commission Nationale des Juges de France.  
Section Psittacidés

---

## **Remerciements :**

La Section Psittacidés de la CNJF remercie tout particulièrement les personnes suivantes qui ont amené une contribution importante dans la préparation de ce standard.

1. Me Marie Claire Tarnus pour les nouvelles mutations chez la Perruche Calopsitte.
2. M. Gilles Bouteiller et M. Michel Marie pour les couleurs classiques.

# Informations générales

## Taxonomie

Classe :	Aves	NDLR
Ordre :	Psittaciformes	
Famille :	Cacatuidae	
Sous-famille :	Calyptorhynchinae <sup>1</sup>	
Genre :	<i>Nymphicus</i>	
Espèce :	<i>Nymphicus hollandicus</i>	

<sup>1</sup> Les travaux de Brown & Toft en 1999 ont permis d'élucider la place de *Nymphicus hollandicus* dans la systématique. Grâce aux séquences ADN, ils ont montré que cette espèce était proche du genre *Calyptorhynchus* (Cacatoès noirs). Bien qu'elle n'en possède pas la taille ni la forme de la queue, les perruches Calopsittes possèdent un phénotype sauvage noir et gris, une tâche parotique (oreillon) et des plumes de queue barrées (des caractéristiques présentes également chez ces cacatoès noirs).

## Distribution géographique

La Perruche Calopsitte est originaire du continent australien. Elle est présente dans tout l'intérieur des terres sauf les régions côtières. Elle fréquente de longs espaces ouverts arides ou semi-arides tout en restant à proximité des points d'eau. Cette espèce nomade vit en couple et en groupe de plusieurs sujets.

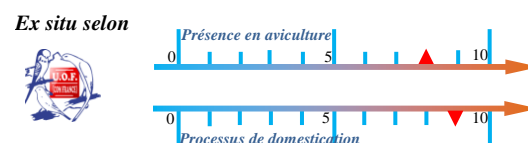
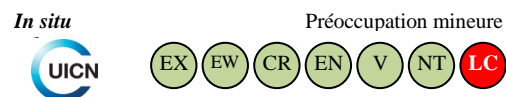


## Statut de l'espèce

La Perruche Calopsitte n'est pas considérée *in situ* comme une espèce menacée selon IUCN.

En captivité, sa présence en aviculture est très courante et le processus de domestication est très avancé dans la mesure où il n'existe quasiment plus de phénotype sauvage génétiquement pur.

Elle a été classée espèce domestique selon la législation française. (Arrêté du 11/08/06).



## Statut en captivité

Après la Perruche Ondulée (*Melopsittacus undulatus*), la Perruche Calopsitte est la seconde espèce australienne la plus populaire dans les élevages du monde entier. Son importation en Europe remonte au XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle s'y est depuis totalement acclimatée et ses qualités prolifiques ont donné lieu à l'apparition de plusieurs mutations.

C'est une espèce rustique à recommander aux éleveurs débutants. Elle préfère la volière extérieure toute l'année et supporte très bien les climats européens. Elle peut se reproduire à l'âge d'un an mais il est préférable d'attendre deux ans. Sa cohabitation avec d'autres espèces aviaires non belliqueuses est envisageable dès lors que les oiseaux disposent d'un espace suffisant.

Bien soignée, la Perruche Calopsitte peut se reproduire en captivité plus de dix ans avec au moins deux couvées par an ; au-delà, ce ne serait pas raisonnable au risque de fatiguer les reproducteurs et diminuer la qualité des jeunes.

La perruche Calopsitte peut aussi être élevée pour devenir un charmant oiseau de compagnie.

# Présentation en concours

Le standard est rédigé pour des oiseaux ayant atteint l'âge de dix-huit mois. A cet âge, l'oiseau a abandonné totalement les traces des sujets juvéniles et a revêtu son plumage adulte. Egalement, ses qualités physiques : taille, type, dessin et couleur s'expriment pleinement.

Les Perruches Calopsittes sont acceptées pendant deux saisons en concours. Cependant, il est préférable d'attendre qu'elles soient dans leur deuxième année pour les présenter (sauf la mutation "Perlée") en concours, faute de quoi elles seront pénalisées.

Les oiseaux présentés en concours doivent être bagués. Diamètre recommandé : 5,5 mm. Une seule bague, anodisée ou de couleur, est acceptée. Si un oiseau possède deux bagues ou plus, le juge a comme obligation de le signaler aux organisateurs du concours.

Le modèle de cage de concours pour la Perruche Calopsitte est :

Réf. COM	Réf UOFCOM France	Dimensions En cms	Type	Façade	Nb barreaux Façade	Perchoirs		
						Nb	Diamètre	Ecart
V	K3	50 x 25 x 40	Calopsitte	Chrome ou Noire	32	2 cm	18 mm	16

La cage est peinte en noir à l'extérieur et en blanc à l'intérieur. Son état physique doit être parfait sans élément saillant de nature à blesser l'oiseau. La cage doit être propre et ne pas disposer d'aucun signe de reconnaissance. Seule est acceptée une étiquette apposée sur le bas et l'avant de la cage reprenant l'identification minimale de l'oiseau exposé : *(Modèle non contractuel)*

N° Cage 999	Classe K 03-16-1	Année 2007	N° Bague 001
<b>Dénomination</b> Calopsitte Mâle Face Blanche			

Pour le concours, il est important de préparer ces oiseaux auparavant. A cet effet, l'éleveur habituera progressivement ces sujets à la cage avant le concours afin que ceux-ci ne soient pas désorientés et stressés devant le juge. Un oiseau adulte est plus calme et plus facile qu'un jeune à préparer. Les Calopsittes qui ne sont pas habitués aux cages de concours se perchent moins bien et les juges rencontrent des difficultés pour les apprécier dans ce cas.

Il est recommandé de déposer un lit de sable fin et blanc, d'un centimètre d'épaisseur, au fond de la cage de concours afin que l'oiseau ne se souille pas par ses fientes (très visibles sur les mutations dépigmentées). Il faut aussi éviter de donner la nourriture et l'eau dans des godets suspendus sur la grille à l'intérieur de la cage. L'oiseau peut s'y abîmer les plumes, se les souiller : opter pour la nourriture en fond de cage, dans le compartiment prévu à cet effet sous la porte d'entrée et un grand abreuvoir vertical extérieur.

Comme nourriture, la CNJF préconise le mélange de graines suivant :

Alpiste : 35 %	Millet : 30 %	Tournesol : 15 %	Cardy : 5 %
Riz Paddy : 5 %	Sarrazin : 5 %	Gruau d'avoine : 3 %	Lin : 2 %

Ce mélange sera additionné au quotidien d'un quartier de pomme golden ou de carotte dont l'origine est connue et débarrassée des pesticides. Les restes de fruits et légumes non consommés de fruits ou légumes seront éliminés le jour d'après.

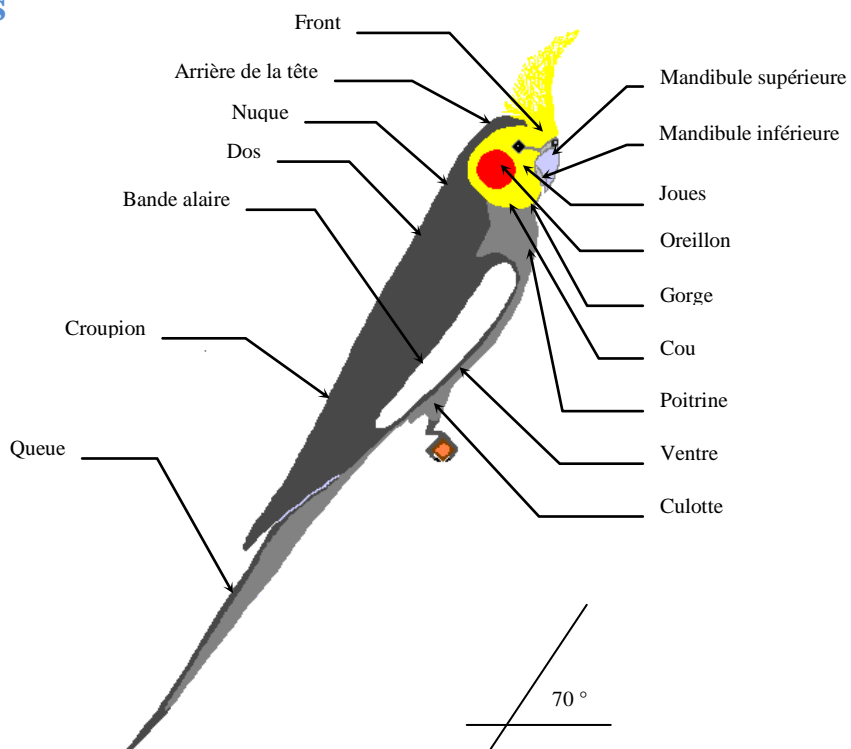
L'eau sera renouvelée tous les jours avec un nettoyage complet de l'abreuvoir.

# Image idéale du Standard

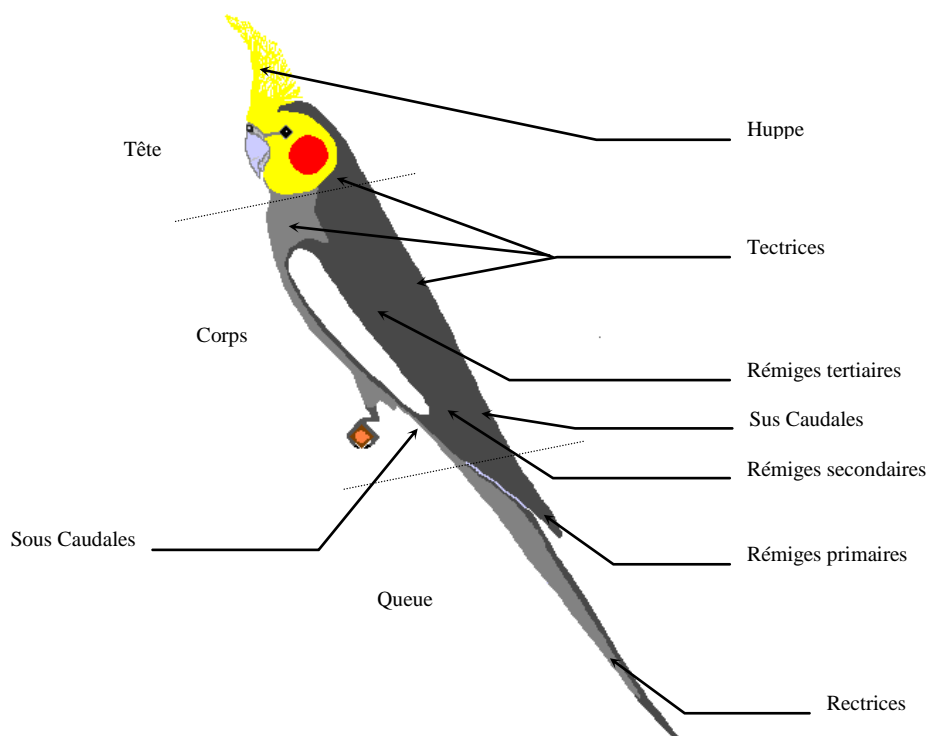


Echelle : 1/2

## Parties du Corps



## Plumes





# Standard de la Forme et de la Posture

Description du Mâle	Annotations
<p><b>Taille</b> Du front à l'extrémité de la queue : 35 centimètres. La huppe n'est pas prise en considération.</p> <p><b>Huppe</b> Il s'agit d'une huppe érectile, de forme curviligne et tournée vers l'avant. La huppe prend naissance au niveau du front et sur l'avant du dessus de la tête. Sa base est implantée de façon régulière et est bien drue. Les plumes de la huppe possèdent des tailles différentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les plus longues sont implantées sur l'avant de la huppe. Le standard attend une longueur de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 7 centimètres pour les mâles et,</li> <li>○ 6 centimètres pour les femelles.</li> </ul> </li> <li>▪ Les plumes arrières et latérales de la huppe sont progressivement de plus en plus courtes jusqu'à la jonction avec les tectrices de la tête.</li> </ul> <p><b>Tête</b> Le volume de la tête de l'oiseau doit être proportionnel au corps avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un front et un dessus de la tête larges,</li> <li>▪ un arrondi régulier de la tête depuis le front jusqu'à la nuque,</li> <li>▪ une jonction au niveau de la nuque alignée sur la ligne droite du dos,</li> <li>▪ des narines larges et bien nettes,</li> <li>▪ des yeux biens vifs, de forme ronde, placés sur le même axe que les narines à équidistance du dessus de la tête, des narines et des oreillons.</li> </ul> <p><b>Type</b> <u>Cou.</u> Le cou doit être bien rempli sur l'arrière de la tête. Il ne peut y avoir de cassure entre l'arrière de la tête et la ligne du dos lorsque l'oiseau se tient normalement et droit sur le perchoir. Le cou s'élargit sur ses côtés latéraux pour rejoindre les épaules de l'oiseau. Plus cet élargissement est prononcé, plus l'oiseau donnera une impression de puissance.</p> <p>La gorge possède une forme curviligne rentrante depuis le dessous de la mandibule inférieure jusqu'à la naissance de la poitrine. Cette forme ne doit pas être trop creuse.</p> <p>La longueur et la puissance du cou et de la gorge s'expriment nettement par des courbes régulières et bien remplies.</p> <p><u>Corps.</u> Le corps de l'oiseau doit présenter à la fois puissance et élégance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'impression de puissance s'apprécie par : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ une poitrine bien large, remplie et de forme arrondie régulière vue de face et de profil et,</li> <li>○ un abdomen plat dont la ligne sera régulière de la poitrine jusqu'aux sous-caudales.</li> </ul> </li> <li>▪ L'impression d'élégance s'exprime par un corps élancé, aux ailes longues collées au corps et à la queue effilée.</li> </ul> <p>Le standard apprécie une ligne du dos bien droite, parfaitement alignée sur celle de l'arrière de la tête et dans la continuité de celle de la queue.</p> <p><b>Ailes</b> Les ailes se rejoignent à leurs extrémités à hauteur du premier tiers supérieur de la queue. Elles se touchent sans se croiser. Elles collent au corps de l'oiseau sans pour autant être partiellement masquée par les tectrices des flancs. Les grandes rémiges sont de forme effilée et se superposent au repos, laissant découvrir le croupion, les sus caudales et la naissance des rectrices.</p>	

Description du Mâle	Annotations
<p><b>Croupion</b> Le Croupion de l'oiseau doit être nettement visible ; ce qui est le cas lorsque le type de l'oiseau est très bon. Sa ligne se positionne dans celle droite du dos.</p> <p><b>Queue</b> La taille de la queue représente 40 % environ de la taille de l'oiseau. Elle est alignée dans l'axe de la ligne du dos. Les rectrices centrales sont bien plus longues que les rectrices latérales.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes sont zygodactyles : deux doigts tournés vers l'avant et deux doigts vers l'arrière. Les doigts intérieurs sont de taille plus petite que les doigts extérieurs.</p> <p>Les plumes recouvrent les pattes jusque sur les cuisses, le talon et les métacarpes. Ensuite, elles sont visibles et recouvertes d'écaillés jusqu'à l'extrémité des doigts. Ces parties visibles doivent être absentes de toutes lésions avec un écaillage lisse. Les doigts demeurent complets, portent un ongle à chaque extrémité, de forme curviligne ni trop long, ni trop court, ni cassé, ni déformé.</p> <p>Les doigts et ongles doivent enserrer correctement le perchoir.</p> <p><b>Bec</b> La mandibule inférieure est quasiment masquée par les tectrices des lores ; seule son extrémité demeure visible et vient s'emboîter dans l'encoche de la mandibule supérieure du bec. La mandibule supérieure prend naissance sous les narines et se termine par une pointe effilée. Chaque côté possède une encoche qui reçoit la mandibule inférieure.</p> <p><b>Maintien</b> L'oiseau doit se présenter sur un perchoir avec un angle de 70° minimal par rapport à l'axe horizontal. Il se tient perché et calme. Il existe un espace libre entre chaque patte, entre le perchoir et le ventre de l'oiseau.</p> <p><b>Plumage</b> L'oiseau doit posséder toutes ses plumes en parfait état. Le plumage doit être brillant et lisse.</p> <p><b>Condition</b> Un oiseau doit être en parfaite condition pour accéder aux plus hauts pointages. L'oiseau doit être propre en totalité et ne porter aucune lésion ou signe de maladie. A contrario, il peut être déclaré "Non Pointé" s'il manque de condition. Les yeux doivent être ouverts et brillants. Le bec complet, sans traces d'usure, doit présenter des tailles de mandibules normales.</p>	

Description de la Femelle	Annotations
<p>La Perruche Calopsitte femelle possède les mêmes caractéristiques que le mâle à l'exception :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ D'un type dont l'expression est légèrement moins puissante.</li> <li>▪ D'une huppe plus courte et moins incurvée.</li> <li>▪ Les rectrices sont légèrement plus courtes que chez le mâle ; ce qui donne un standard de la taille de la femelle de 34 centimètres.</li> </ul>	

# Standard du Phénotype Sauvage

Autre appellation : Gris



DESCRIPTION DU MALE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> A leurs racines, les plumes de la huppe sont de la même couleur jaune que celles de la tête. Les plus longues plumes de la huppe peuvent devenir légèrement gris vers leurs extrémités.</p> <p><b>Tête</b> Il existe une région de couleur jaune dont le contour part depuis le front et la partie supérieure avant de la tête, passe au dessus de chaque arcade sourcilière, redescend progressivement derrière les oreillons, tourne sous ceux-ci et se rejoint au niveau de la gorge. Cette zone de couleur jaune est délimitée par une courbe régulière, ne comportant ni hachures, ni incrustations avec les zones avoisinantes de couleur différente. Il est accepté un fin liséré blanc, sans dessin hachuré, à la frontière des couleurs jaune et gris-noir de la tête, situé derrière les oreillons.</p> <p>Au niveau de la région auriculaire, il existe une tache (dite oreillon) rouge orangé ronde de 1,8 centimètre de diamètre. Cette région doit aussi être nettement délimitée de la couleur jaune de la tête et ne posséder aucune incrustation. La couleur rouge-orangé doit être uniforme et bien contrastée.</p> <p>Le dessus et l'arrière de la tête forment une bande étroite gris noir derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur jaune et se rejoint sur le cou. La couleur est gris noir sur l'arrière de la tête et gris foncé sur la poitrine sans aucune incrustation.</p> <p><b>Nuque, Dos, Croupion, Sus-Caudales</b> Toutes ces régions doivent être de couleur gris noir uniforme. La couleur doit être la plus foncée possible, ne posséder aucune incrustation ni effet marbré. Une nuance de couleur gris cendré est présente sur le croupion et les sus-caudales.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur gris-noir uniforme à l'exception d'une bande alaire dépigmentée qui borde l'extérieur d'une partie de l'aile (lorsque celle-ci est au repos). Cette bande trouve sa naissance à l'articulation de l'aile, longe l'aile au repli sur 1,8 à 2 centimètres de large et se termine sur les rémiges secondaires.</p> <p>Le dessin allongé de la bande alaire s'élargit en son milieu, sans aucune échancrure avec la couleur gris-noir de l'aile. La couleur doit être blanc ; quelques suffusions jaune clair sont acceptées.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> Ces régions sont gris foncé sans effet marbré. Des incrustations de couleur jaune au niveau du ventre sont acceptées en petite quantité et sous réserve que leur dessin soit régulier et symétrique.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus est de couleur gris noir uniforme. Une nuance de couleur gris cendré est présente. Le dessous est de couleur gris foncé uniforme, sans incrustation.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont gris. Les ongles sont noirs.</p> <p><b>Yeux</b> Gris foncé.</p> <p><b>Bec</b> Gris noir.</p>	

Standard du Phénotype Sauvage (Suite)

♀



DESCRIPTION DE LA FEMELLE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> La huppe est de couleur gris mais il existe quelques nuances jaune pâle à la racine des plumes implantées sur le front.</p> <p><b>Tête</b> Au niveau de la région auriculaire, il existe une tache (dite oreillon) rouge orangé ronde de 1,5 centimètre de diamètre. La couleur est plus fade que chez le mâle. Bien que ces oreillons soient de forme circulaire et demandent à être bien délimités chez le mâle, le standard de la femelle tolère de petites incrustations jaune et gris sur la périphérie extérieure de ces oreillons. Cette tolérance exclut toutes échancrures importantes et disgracieuses.</p> <p>L'espace couvrant le dessous de l'œil jusqu'aux joues et compris entre le bec et les oreillons est de couleur jaune et gris. L'espace courant du dessus des narines jusqu'au contournement de l'œil est aussi de couleur jaune et gris.</p> <p>Le dessus et l'arrière de la tête forment une bande étroite gris derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur rouge orangé et se rejoint sur le cou. La couleur est gris sur l'arrière de la tête et gris plus clair sur la poitrine sans aucune incrustation.</p> <p><b>Nuque, Dos</b> Toutes ces régions doivent être de couleur gris foncé uniforme. La couleur doit être la plus foncée possible, ne posséder aucune incrustation ni d'effet marbré.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur gris foncé uniforme à l'exception d'une bande alaire dépigmentée qui borde l'extérieur d'une partie de l'aile (lorsque celle-ci est au repos). Cette bande trouve sa naissance à l'articulation de l'aile, longe l'aile au repli sur 1,8 à 2 centimètres de large et se termine sur les rémiges secondaires.</p> <p>Le dessin allongé de la bande alaire s'élargit en son milieu, sans aucune échancrure avec la couleur gris foncé de l'aile. La couleur doit être blanc ; quelques suffusions jaune clair sont acceptées.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> La poitrine est gris sans effet marbré. Le ventre, la culotte et les sous-caudales sont gris marquées de jaune pâle. Sur ces régions, ce dessin marbré de gris et jaune doit demeurer régulier.</p> <p><b>Croupion, Sus-Caudales</b> Le croupion et les sus-caudales sont striés transversalement de blanc et gris.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus est strié de blanc et gris pour toutes les plumes à l'exception des deux rectrices extérieures striées de gris foncé et jaune pâle. La pointe des caudales centrales est gris noir. Le dessous est strié de gris clair et jaune pâle. Toutes ces stries sont symétriques et obliques par rapport à l'axe de chaque plume.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont gris. Les ongles sont noirs.</p> <p><b>Yeux</b> Gris foncé.</p> <p><b>Bec</b> Gris noir.</p>	

# Standard de la Mutation Cinnamon

Hérédité : Récessive et liée au sexe



DESCRIPTION DU MALE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> A leurs racines, les plumes de la huppe sont de la même couleur jaune que celles de la tête. Les plus longues plumes de la huppe peuvent devenir légèrement brun clair vers leurs extrémités.</p> <p><b>Tête</b> Il existe une région de couleur jaune dont le contour part depuis le front et la partie supérieure avant de la tête, passe au dessus de chaque arcade sourcilière, redescend progressivement derrière les oreillons, tourne sous ceux-ci et se rejoint au niveau de la gorge. Cette zone de couleur jaune est délimitée par une courbe régulière, ne comportant ni hachures, ni incrustations avec les zones avoisinantes de couleur différente. Il est accepté un fin liséré blanc, sans dessin hachuré, à la frontière des couleurs jaune et brun de la tête, située derrière les oreillons.</p> <p>Au niveau de la région auriculaire, il existe une tache (dite oreillon) rouge orangé ronde de 1,8 centimètre de diamètre. Cette région doit aussi être nettement délimitée de la couleur jaune de la tête et ne posséder aucune incrustation. La couleur rouge-orangé doit être uniforme et bien contrastée.</p> <p>Le dessus et l'arrière de la tête forment une bande étroite brun derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur jaune et se rejoint la couleur du cou. La couleur est brun sur l'arrière de la tête et brun plus clair sur la poitrine sans aucune incrustation.</p> <p><b>Nuque, Dos, Croupion, Sus-Caudales</b> Toutes ces régions doivent être de couleur brun uniforme. La couleur doit être chaude et régulière, ne posséder aucune incrustation ni effet marbré.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur brun uniforme à l'exception d'une bande alaire dépigmentée qui borde l'extérieur d'une partie de l'aile (lorsque celle-ci est au repos). Cette bande trouve sa naissance à l'articulation de l'aile, longe l'aile au repli sur 1,8 à 2 centimètres de large et se termine sur les rémiges secondaires. Le dessin de la bande doit être régulier, sans aucune échancrure avec la couleur brun de l'aile. La couleur doit être blanc ; quelques suffusions jaune clair sont acceptées.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> Ces régions sont brun sans effet marbré, légèrement plus claires que les parties supérieures. Des incrustations de couleur jaune au niveau du ventre sont acceptées en petite quantité et sous réserve que leur dessin soit régulier et symétrique.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus est de couleur brun uniforme. Le dessous est de couleur brun uniforme, sans incrustation.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont couleur chair. Les ongles sont brun clair.</p> <p><b>Yeux</b> Brun foncé .</p> <p><b>Bec</b> Gris brun.</p>	

## Standard de la Mutation Cinnamon (Suite)



DESCRIPTION DE LA FEMELLE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> La huppe est de couleur brun mais il existe quelques nuances jaune pâle à la racine des plumes implantées sur le front.</p> <p><b>Tête</b> Au niveau de la région auriculaire, il existe une tache (dite oreillon) rouge orangé ronde de 1,5 centimètre de diamètre. La couleur est plus fade que chez le mâle. Bien que ces oreillons soient de forme circulaire et demandent à être bien délimités chez le mâle, le standard de la femelle tolère de petites incrustations jaune et brun sur la périphérie extérieure de ces oreillons. Cette tolérance exclut toutes échancrures importantes et disgracieuses.</p> <p>L'espace couvrant le dessous de l'œil jusqu'aux joues et compris entre le bec et les oreillons est de couleur jaune et brun. L'espace courant du dessus des narines jusqu'au contournement de l'œil est aussi de couleur jaune et brun.</p> <p>Le dessus et l'arrière de la tête forment une bande étroite brun derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur rouge orangé et se rejoint sur le cou. La couleur est brun sur l'arrière de la tête et brun plus clair sur la poitrine sans aucune incrustation.</p> <p><b>Nuque, Dos</b> Toutes ces régions doivent être de couleur brun uniforme. La couleur doit être la plus régulière possible, ne posséder aucune incrustation ni d'effet marbré.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur brun uniforme à l'exception d'une bande alaire dépigmentée qui borde l'extérieur d'une partie de l'aile (lorsque celle-ci est au repos). Cette bande trouve sa naissance à l'articulation de l'aile, longe l'aile au repli sur 1,8 à 2 centimètres de large et se termine sur les rémiges secondaires.</p> <p>Le dessin allongé de la bande alaire s'élargit en son milieu, sans aucune échancrure avec la couleur brun de l'aile. La couleur doit être blanc ; quelques suffusions jaune clair sont acceptées.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> La poitrine est brun clair sans effet marbré. Le ventre, la culotte et les sous-caudales sont brun clair marquées de jaune pâle. Sur ces régions, ce dessin marbré de brun clair et jaune doit demeurer régulier.</p> <p><b>Croupion, Sus-Caudales</b> Le croupion et les sus-caudales sont striés transversalement de blanc et brun.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus est strié de blanc et brun pour toutes les plumes à l'exception des deux rectrices extérieures striées de brun et jaune pâle. La pointe des caudales centrales est brun foncé.</p> <p>Le dessous est strié de brun clair et jaune pâle.</p> <p>Toutes ces stries sont symétriques et obliques par rapport à l'axe de chaque plume.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont couleur chair. Les ongles sont brun clair.</p> <p><b>Yeux</b> Brun foncé .</p> <p><b>Bec</b> Gris brun.</p>	

# Standard de la Mutation Face Blanche

Hérédité : Récessive et libre



DESCRIPTION DU MALE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> A leurs racines, les plumes de la huppe sont de la même couleur blanc pur que celles de la tête. Les plus longues plumes de la huppe peuvent devenir légèrement gris vers leurs extrémités.</p> <p><b>Tête</b> Il existe une région de couleur blanc pur dont le contour part depuis le front et la partie supérieure avant de la tête, passe au dessus de chaque arcade sourcilière, redescend progressivement derrière les oreillons (invisibles sur cette mutation), tourne sous ceux-ci et se rejoint au niveau de la gorge. Cette zone de couleur blanc pur est délimitée par une courbe régulière, ne comportant ni hachures, ni incrustations avec les zones avoisinantes de couleur différente.</p> <p>Le dessus et l'arrière de la tête forment une bande étroite gris noir derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur blanc pur et se rejoint sur le cou. La couleur est gris noir sur l'arrière de la tête et gris foncé sur la poitrine sans aucune incrustation.</p> <p><b>Nuque, Dos, Croupion, Sus-Caudales</b> Toutes ces régions doivent être de couleur gris noir uniforme. La couleur doit être la plus foncée possible, ne posséder aucune incrustation ni effet marbré. Une nuance de couleur gris cendré est présente sur le croupion et les sus-caudales.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur gris noir uniforme à l'exception d'une bande alaire dépigmentée qui borde l'extérieur d'une partie de l'aile (lorsque celle-ci est au repos). Cette bande trouve sa naissance à l'articulation de l'aile, longe l'aile au repli sur 1,8 à 2 centimètres de large et se termine sur les rémiges secondaires.</p> <p>Le dessin de la bande doit être régulier, sans aucune échancrure avec la couleur gris noir de l'aile. La couleur doit être blanc.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> Ces régions sont gris foncé sans effet marbré. Des incrustations de couleur blanc pur au niveau du ventre sont acceptées en petite quantité et sous réserve que leur dessin soit régulier et symétrique.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus est de couleur gris noir uniforme. Une nuance de couleur gris cendré est présente. Le dessous est de couleur gris foncé uniforme, sans incrustation.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont gris. Les ongles sont noirs.</p> <p><b>Yeux</b> Gris foncé.</p> <p><b>Bec</b> Gris noir.</p>	

## Standard de la Mutation Face Blanche (Suite)

♀

DESCRIPTION DE LA FEMELLE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> La huppe est de couleur gris mais il existe quelques nuances blanc à la racine des plumes implantées sur le front.</p> <p><b>Tête</b> La tache auriculaire (les oreillons) est absente. Il est accepté la présence de quelques suffusions blanches à l'emplacement de la tache disparue et/ou de ses contours. La tête est gris avec des incrustations variables de plumes de couleur blanche autour du bec, sur le front, l'œil.</p> <p><b>Nuque, Dos</b> Toutes ces régions doivent être de couleur gris foncé uniforme. La couleur doit être la plus foncée possible, ne posséder aucune incrustation ni d'effet marbré.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur gris foncé uniforme à l'exception d'une bande alaire dépigmentée qui borde l'extérieur d'une partie de l'aile (lorsque celle-ci est au repos). Cette bande trouve sa naissance à l'articulation de l'aile, longe l'aile au repli sur 1,8 à 2 centimètres de large et se termine sur les rémiges secondaires. Le dessin allongé de la bande alaire s'élargit en son milieu, sans aucune échancrure avec la couleur gris foncé de l'aile. La couleur doit être blanc pur.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> La poitrine est gris sans effet marbré. Le ventre, la culotte et les sous-caudales sont gris marquées de blanc. Sur ces régions, ce dessin marbré de gris et blanc doit demeurer régulier.</p> <p><b>Croupion, Sus-Caudales</b> Le croupion et les sus-caudales sont striés transversalement de blanc et gris.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus est strié de blanc et gris pour toutes les plumes à l'exception des deux rectrices extérieures striées de gris foncé et blanc. La pointe des caudales centrales est gris noir. Le dessous est strié de gris clair et blanc. Toutes ces stries sont symétriques et obliques par rapport à l'axe de chaque plume.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont gris. Les ongles sont noirs.</p> <p><b>Yeux</b> Gris foncé.</p> <p><b>Bec</b> Gris noir.</p>	



# Standard de la Mutation Fallow

Hérédité : Récessive et libre



DESCRIPTION DU MALE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> A leurs racines, les plumes de la huppe sont de la même couleur jaune que celles de la tête. Les plus longues plumes de la huppe deviennent ensuite progressivement beige clair vers leurs extrémités.</p> <p><b>Tête</b> Il existe une région de couleur jaune dont le contour part depuis le front et la partie supérieure avant de la tête, passe au dessus de chaque arcade sourcilière, redescend progressivement derrière les oreillons, tourne sous ceux-ci et se rejoint au niveau de la gorge. Cette zone de couleur jaune est délimitée par une courbe régulière, ne comportant ni hachures, ni incrustations avec les zones avoisinantes de couleur différente. Il est accepté un fin liséré blanc, sans dessin hachuré, à la frontière des couleurs jaune et beige de la tête, située derrière les oreillons.</p> <p>Au niveau de la région auriculaire, il existe une tache (dite oreillon) rouge-orangé ronde de 1,8 centimètre de diamètre. Cette région doit aussi être nettement délimitée de la couleur jaune de la tête et ne posséder aucune incrustation. La couleur rouge-orangé doit être uniforme et bien contrastée.</p> <p>Le dessus et l'arrière de la tête forment une bande étroite beige derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur jaune et se rejoint sur le cou. La couleur est beige sur l'arrière de la tête et s'éclaircit encore sur la poitrine sans aucune incrustation.</p> <p><b>Nuque, Dos, Croupion, Sus-Caudales</b> Toutes ces régions doivent être de couleur beige uniforme. La couleur doit être la plus régulière possible, ne posséder aucune incrustation ni effet marbré.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur beige uniforme à l'exception d'une bande alaire dépigmentée qui borde l'extérieur d'une partie de l'aile (lorsque celle-ci est au repos). Cette bande trouve sa naissance à l'articulation de l'aile, longe l'aile au repli sur 1,8 à 2 centimètres de large et se termine sur les rémiges secondaires.</p> <p>Le dessin de la bande doit être régulier, sans aucune échancrure avec la couleur beige de l'aile. La couleur doit être blanche ; quelques suffusions jaunes sont acceptées.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> Ces régions sont beige clair à beige jaune (selon l'importance de l'inhibition des mélanines) sans effet marbré. Des incrustations de couleur jaune au niveau du ventre sont acceptées en petite quantité et sous réserve que leur dessin soit régulier et symétrique.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus est de couleur beige uniforme. Le dessous est de couleur beige clair uniforme, sans incrustation.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont couleur chair. Les ongles sont clairs.</p> <p><b>Yeux</b> Rouge foncé.</p> <p><b>Bec</b> Couleur corne.</p>	

DESCRIPTION DE LA FEMELLE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> La huppe est de couleur beige clair mais il existe quelques nuances jaune pâle à la racine des plumes implantées sur le front.</p> <p><b>Tête</b> Au niveau de la région auriculaire, il existe une tache (dite oreillon) rouge orangé ronde de 1,5 centimètre de diamètre. La couleur est plus fade que chez le mâle. Bien que ces oreillons soient de forme circulaire et demandent à être bien délimités chez le mâle, le standard de la femelle tolère de petites incrustations jaune et beige sur la périphérie extérieure de ces oreillons. Cette tolérance exclut toutes échancrures importantes et disgracieuses.</p> <p>L'espace couvrant le dessous de l'œil jusqu'aux joues et compris entre le bec et les oreillons est de couleur jaune et beige clair. L'espace courant du dessus des narines jusqu'au contournement de l'œil est aussi de couleur jaune et beige clair.</p> <p>Le dessus et l'arrière de la tête forment une bande étroite beige clair derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur rouge orangé et se rejoint sur le cou. La couleur est beige clair sur l'arrière de la tête et beige plus clair sur la poitrine sans aucune incrustation.</p> <p><b>Nuque, Dos</b> Toutes ces régions doivent être de couleur beige uniforme. La couleur doit être la plus régulière possible, ne posséder aucune incrustation ni d'effet marbré.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur beige uniforme à l'exception d'une bande alaire dépigmentée qui borde l'extérieur d'une partie de l'aile (lorsque celle-ci est au repos). Cette bande trouve sa naissance à l'articulation de l'aile, longe l'aile au repli sur 1,8 à 2 centimètres de large et se termine sur les rémiges secondaires.</p> <p>Le dessin allongé de la bande alaire s'élargit en son milieu, sans aucune échancrure avec la couleur beige clair de l'aile. La couleur doit être blanc ; quelques suffusions jaune très clair sont acceptées.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> La poitrine est beige clair à beige jaune sans effet marbré. Le ventre, la culotte et les sous-caudales sont beige clair marquées de jaune pâle. Sur ces régions, ce dessin marbré de beige clair et jaune doit demeurer régulier.</p> <p><b>Croupion, Sus-Caudales</b> Le croupion et les sus-caudales sont striés transversalement de blanc et beige.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus est strié de blanc et beige pour toutes les plumes à l'exception des deux rectrices extérieures striées de beige et jaune pâle. La pointe des caudales centrales est beige.</p> <p>Le dessous est strié de beige clair et beige jaune.</p> <p>Toutes ces stries sont symétriques et obliques par rapport à l'axe de chaque plume.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont couleur chair. Les ongles sont clairs.</p> <p><b>Yeux</b> Rouge foncé.</p> <p><b>Bec</b> Couleur corne.</p>	

# Standard de la Mutation Lutino

Hérédité : Récessive et liée au sexe



DESCRIPTION DU MALE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> Les plumes de la huppe sont de la même couleur jaune que celles de la tête, depuis leurs racines jusqu'à leurs extrémités.</p> <p><b>Tête</b> Il existe une région de couleur jaune dont le contour part depuis le front et la partie supérieure avant de la tête, passe au dessus de chaque arcade sourcilière, redescend progressivement derrière les oreillons, tourne sous ceux-ci et se rejoint au niveau de la gorge. Cette zone de couleur jaune est délimitée par une courbe régulière, ne comportant ni hachures, ni incrustations avec les zones avoisinantes de couleur différente.</p> <p>Au niveau de la région auriculaire, il existe une tache (dite oreillon) rouge orangé ronde de 1,8 centimètre de diamètre. Cette région doit aussi être nettement délimitée de la couleur jaune de la tête et ne posséder aucune incrustation. La couleur rouge orangé doit être uniforme et bien contrastée.</p> <p>Le dessus et l'arrière de la tête forment une bande étroite blanc crème derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur jaune et se rejoint la couleur du cou. La couleur blanc crème doit être uniforme et peut posséder quelques suffusions jaunes.</p> <p><b>Nuque, Dos, Croupion, Sus-Caudales</b> Toutes ces régions doivent être de couleur blanc crème uniforme. La couleur doit être la plus pure possible, avec des suffusions jaune clair acceptées si leurs présences sont faibles et leurs dessins symétriques.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur blanc crème. Des suffusions jaune clair sont acceptées si leurs dessins sont symétriques et leurs présences faibles.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> Ces régions sont blanc crème. Des suffusions jaune clair sont acceptées en petite quantité et sous réserve que leurs dessins soient symétriques et leurs présences faibles.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus et le dessous sont de couleur blanc crème uniforme. Une couleur jaune clair sur le dessous des rectrices extérieures est acceptée.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont couleur chair. Les ongles sont clairs.</p> <p><b>Yeux</b> Rouge brun.</p> <p><b>Bec</b> Couleur corne clair.</p>	

## Standard de la Mutation Lutino (Suite)

♀

DESCRIPTION DE LA FEMELLE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> Les plumes de la huppe sont de la même couleur jaune clair que celles de la tête, depuis leurs racines jusqu'à leurs extrémités.</p> <p><b>Tête</b> La tête est blanc crème à l'exception de quelques plumes de couleur jaune entourant le bec et sur le front. La tache (dite oreillon) rouge orangée d'un diamètre de 1,5 cm est entourée de plumes blanc crème. Quelques incrustations de blanc dans les oreillons sont tolérées sans pour autant que la forme circulaire de ceux-ci soit échancrée.</p> <p><b>Nuque, Dos, Croupion, Sus-Caudales</b> Toutes ces régions doivent être de couleur blanc crème. La couleur doit être la plus uniforme, avec des suffusions jaune clair acceptées si leurs présences sont faibles et leurs dessins symétriques.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur blanc crème. Des suffusions jaune clair sont acceptées si leurs dessins sont symétriques et leurs présences faibles.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> Ces régions sont blanc crème. Des suffusions jaune clair sont acceptées en petite quantité et sous réserve que leurs dessins soient symétriques et leurs présences faibles.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus et le dessous sont de couleur blanc crème uniforme. Une couleur jaune clair sur le dessous des rectrices extérieures est acceptée.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont couleur chair. Les ongles sont clairs.</p> <p><b>Yeux</b> Rouge brun.</p> <p><b>Bec</b> Couleur corne clair.</p>	

# Standard de la Mutation Face Jaune

Autre Appellation : Joues Jaunes

Hérédité : Récessive et liée au sexe



DESCRIPTION DU MALE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> A leurs racines, les plumes de la huppe sont de la même couleur jaune que celles de la tête. Les plus longues plumes de la huppe peuvent devenir légèrement gris vers leurs extrémités.</p> <p><b>Tête</b> Il existe une région de couleur jaune dont le contour part depuis le front et la partie supérieure avant de la tête, passe au dessus de chaque arcade sourcilière, redescend progressivement derrière les oreillons (invisibles sur cette mutation), tourne sous ceux-ci et se rejoint au niveau de la gorge. Cette zone de couleur jaune est délimitée par une courbe régulière, ne comportant ni hachures, ni incrustations avec les zones avoisinantes de couleur différente. Il est accepté un fin liséré blanc, sans dessin hachuré, à la frontière des couleurs jaune et gris-noir de la tête, situé derrière les oreillons.</p> <p>Le dessus et l'arrière de la tête forment une bande étroite gris noir derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur jaune et se rejoint sur le cou. La couleur est gris noir sur l'arrière de la tête et gris-foncé sur la poitrine sans aucune incrustation.</p> <p><b>Nuque, Dos, Croupion, Sus-Caudales</b> Toutes ces régions doivent être de couleur gris-noir uniforme. La couleur doit être la plus foncée possible, ne posséder aucune incrustation ni effet marbré. Une nuance de couleur gris cendré est présente sur le croupion et les sus-caudales.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur gris noir uniforme à l'exception d'une bande alaire dépigmentée qui borde l'extérieur d'une partie de l'aile (lorsque celle-ci est au repos). Cette bande trouve sa naissance à l'articulation de l'aile, longe l'aile au repli sur 1,8 à 2 centimètres de large et se termine sur les rémiges secondaires.</p> <p>Le dessin de la bande doit être régulier, sans aucune échancrure avec la couleur gris noir de l'aile. La couleur doit être blanc ; quelques suffusions jaune clair sont acceptées.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> Ces régions sont gris foncé sans effet marbré. Des incrustations de couleur jaune au niveau du ventre sont acceptées en petite quantité et sous réserve que leur dessin soit régulier et symétrique.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus est de couleur gris noir uniforme. Une nuance de gris cendré est présente. Le dessous est de couleur gris foncé uniforme, sans incrustation.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont gris. Les ongles sont noirs.</p> <p><b>Yeux</b> Gris foncé.</p> <p><b>Bec</b> Gris noir.</p>	

DESCRIPTION DE LA FEMELLE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> La huppe est de couleur gris mais il existe quelques nuances jaunes claires à la racine des plumes implantées sur le front.</p> <p><b>Tête</b> La tache auriculaire (les oreillons) est absente. Il est accepté la présence de quelques suffusions jaunes à l'emplacement de la tache disparue et/ou de ses contours. La tête est gris avec des incrustations variables de plumes de couleur jaune autour du bec, sur le front, l'œil.</p> <p><b>Nuque, Dos</b> Toutes ces régions doivent être de couleur gris foncé uniforme. La couleur doit être la plus foncée possible, ne posséder aucune incrustation ni d'effet marbré.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur gris foncé uniforme à l'exception d'une bande alaire dépigmentée qui borde l'extérieur d'une partie de l'aile (lorsque celle-ci est au repos). Cette bande trouve sa naissance à l'articulation de l'aile, longe l'aile au repli sur 1,8 à 2 centimètres de large et se termine sur les rémiges secondaires. Le dessin allongé de la bande alaire s'élargit en son milieu, sans aucune échancrure avec la couleur gris foncé de l'aile. La couleur doit être blanc ; quelques suffusions jaune clair sont acceptées.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> La poitrine est gris sans effet marbré. Le ventre, la culotte et les sous-caudales sont gris marquées de jaune pâle. Sur ces régions, ce dessin marbré de gris et jaune doit demeurer régulier.</p> <p><b>Croupion, Sus-Caudales</b> Le croupion et les sus-caudales sont striés transversalement de blanc et gris.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus est strié de gris et blanc pour toutes les plumes à l'exception des deux rectrices extérieures striées de gris foncé et jaune pâle. La pointe des caudales centrales est gris noir. Le dessous est strié de gris clair et jaune pâle. Toutes ces stries sont symétriques et obliques par rapport à l'axe de chaque plume de la queue.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont gris. Les ongles sont noirs.</p> <p><b>Yeux</b> Gris foncé.</p> <p><b>Bec</b> Gris noir.</p>	

# Standard de la Mutation Face Pâle

Hérédité : Récessive et libre – Dominant sur la Mutation Face Blanche



DESCRIPTION DU MALE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> A leurs racines, les plumes de la huppe sont de la même couleur jaune pâle que celles de la tête. Les plus longues plumes de la huppe peuvent devenir légèrement gris vers leurs extrémités.</p> <p><b>Tête</b> Il existe une région de couleur jaune pâle dont le contour part depuis le front et la partie supérieure avant de la tête, passe au dessus de chaque arcade sourcilière, redescend progressivement derrière les oreillons, tourne sous ceux-ci et se rejoint au niveau de la gorge. Cette zone de couleur jaune pâle est délimitée par une courbe régulière, ne comportant ni hachures, ni incrustations avec les zones avoisinantes de couleur différente. Il est accepté un liséré blanc, sans dessin hachuré, plus large que les oiseaux mâles à phénotype sauvage, à la frontière des couleurs jaune et gris-noir de la tête, située derrière les oreillons.</p> <p>Au niveau de la région auriculaire, il existe une tache (dite oreillon) orange très pâle ronde de 1,8 centimètre de diamètre. Cette région doit aussi être nettement délimitée de la couleur jaune pâle de la tête et ne posséder aucune incrustation. La couleur orange très pâle doit être uniforme.</p> <p>Le dessus et l'arrière de la tête forment une bande étroite gris-noir derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur jaune pâle et se rejoint sur le cou. La couleur est gris-noir sur l'arrière de la tête et gris-foncé sur la poitrine sans aucune incrustation.</p> <p><b>Nuque, Dos, Croupion, Sus-Caudales</b> Toutes ces régions doivent être de couleur gris noir uniforme. La couleur doit être la plus foncée possible, ne posséder aucune incrustation ni effet marbré. Une nuance de couleur gris cendré sur le croupion est accepté.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur gris noir uniforme à l'exception d'une bande alaire dépigmentée qui borde l'extérieur d'une partie de l'aile (lorsque celle-ci est au repos). Cette bande trouve sa naissance à l'articulation de l'aile, longe l'aile au repli sur 1,8 à 2 centimètres de large et se termine sur les rémiges secondaires.</p> <p>Le dessin allongé de la bande alaire s'élargit en son milieu, sans aucune échancrure avec la couleur gris noir de l'aile. La couleur doit être blanche ; quelques suffusions jaune clair pâle sont acceptées.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> Ces régions sont gris foncé sans effet marbré. Des incrustations de couleur jaune pâle au niveau du ventre sont acceptées en petite quantité et sous réserve que leur dessin soit régulier et symétrique.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus est de couleur gris uniforme. Une nuance de couleur gris cendré est accepté. Le dessous est de couleur gris foncé uniforme, sans incrustation.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont gris. Les ongles sont noirs.</p> <p><b>Yeux</b> Gris foncé.</p> <p><b>Bec</b> Gris noir.</p>	

DESCRIPTION DE LA FEMELLE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> La huppe est de couleur gris mais il existe quelques nuances jaune clair, voire blanc, à la racine des plumes implantées sur le front.</p> <p><b>Tête</b> Au niveau de la région auriculaire, il existe une tache (dite oreillon) orangé très clair de 1,2 centimètre de diamètre. La couleur est plus fade que chez le mâle. Bien que ces oreillons soient de forme circulaire et demandent à être bien délimités chez le mâle, le standard de la femelle tolère de petites incrustations jaune très clair et gris sur la périphérie extérieure de ces oreillons. Cette tolérance exclut toutes échancrures importantes.</p> <p>L'espace couvrant le dessous de l'œil jusqu'aux joues et compris entre le bec et les oreillons est de couleur jaune très clair, voire blanc, et gris. L'espace courant du dessus des narines jusqu'au contournement de l'œil est aussi de couleur jaune clair, voire blanc, et gris.</p> <p>Le dessus et l'arrière de la tête forment une bande étroite gris derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur orangé clair et se rejoint sur le cou. La couleur est gris sur l'arrière de la tête et gris plus clair sur la poitrine sans aucune incrustation.</p> <p><b>Nuque, Dos</b> Toutes ces régions doivent être de couleur gris foncé uniforme. La couleur doit être la plus foncée possible, ne posséder aucune incrustation ni d'effet marbré.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur gris foncé uniforme à l'exception d'une bande alaire dépigmentée qui borde l'extérieur d'une partie de l'aile (lorsque celle-ci est au repos). Cette bande trouve sa naissance à l'articulation de l'aile, longe l'aile au repli sur 1,8 à 2 centimètres de large et se termine sur les rémiges secondaires.</p> <p>Le dessin allongé de la bande alaire s'élargit en son milieu, sans aucune échancrure avec la couleur gris foncé de l'aile. La couleur doit être blanc ; quelques suffusions jaune clair sont acceptées.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> La poitrine est gris sans effet marbré. Le ventre, la culotte et les sous-caudales sont gris marquées de jaune pâle. Sur ces régions, ce dessin marbré de gris et jaune doit demeurer régulier.</p> <p><b>Croupion, Sus-Caudales</b> Le croupion et les sus-caudales sont striés transversalement de blanc et gris.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus est strié de gris et blanc pour toutes les plumes à l'exception des deux rectrices extérieures striées de gris foncé et jaune pâle, voire blanc. La pointe des caudales centrales est gris noir. Le dessous est strié de gris clair et jaune pâle, voire blanc.</p> <p>Toutes ces stries sont symétriques et obliques par rapport à l'axe de chaque plume.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont gris. Les ongles sont noirs.</p> <p><b>Yeux</b> Gris foncé.</p> <p><b>Bec</b> Gris noir.</p>	





# Standard de la Mutation Argenté Simple Facteur

Autre appellation : Edged

Hérédité : Dominante et libre

DESCRIPTION DU MALE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> A leurs racines, les plumes de la huppe sont de la même couleur jaune que celles de la tête. Les plus longues plumes de la huppe peuvent devenir légèrement gris vers leurs extrémités.</p> <p><b>Tête</b> Il existe une région de couleur jaune dont le contour part depuis le front et la partie supérieure avant de la tête, passe au dessus de chaque arcade sourcilière, redescend progressivement derrière les oreillons, tourne sous ceux-ci et se rejoint au niveau de la gorge. Cette zone de couleur jaune est délimitée par une courbe régulière, ne comportant ni hachures, ni incrustations avec les zones avoisinantes de couleur différente. Il est accepté un fin liséré blanc, sans dessin hachuré, à la frontière des couleurs jaune et gris-noir de la tête, situé derrière les oreillons.</p> <p>Au niveau de la région auriculaire, il existe une tache rouge orangé ronde de 1,8 centimètre de diamètre. Cette région doit aussi être nettement délimitée de la couleur jaune de la tête et ne posséder aucune incrustation. La couleur rouge orangé doit être uniforme et bien contrastée.</p> <p>Le dessus et l'arrière de la tête forment une bande étroite gris noir derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur jaune et se rejoint sur le cou. La couleur est gris noir sur l'arrière de la tête et s'éclaircit sur la poitrine sans aucune incrustation.</p> <p><b>Nuque, Dos, Croupion, Sus-Caudales</b> Toutes ces régions doivent être de couleur gris avec une dépigmentation centrale des plumes. Les régions gris montrent une couleur métallique qui doit rester d'égale intensité et contraster avec les dépigmentations claires. Le dessin doit rester régulier et ressembler à un écaillage.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur gris à l'exception d'une bande alaire dépigmentée qui borde l'extérieur d'une partie de l'aile (lorsque celle-ci est au repos). Cette bande trouve sa naissance à l'articulation de l'aile, longe l'aile au repli sur 1,8 à 2 centimètres de large et se termine sur les rémiges secondaires. Le dessin de l'aile doit être régulier et symétrique ; l'écaillage se retrouve sur l'intérieur des tectrices, des rémiges secondaires et tertiaires. Le bord des rémiges primaires est gris argenté. Le dessin allongé de la bande alaire doit être régulier, sans aucune échancrure avec la couleur gris argenté de l'aile. La couleur doit être blanc ; quelques suffusions jaune clair sont acceptées.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> Ces régions sont gris plus claires que sur les parties supérieures. Des incrustations de couleur jaune au niveau du ventre sont acceptées et sous réserve que leur dessin soit régulier et symétrique.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus est de couleur gris clair. La couleur doit être régulière. Le dessous est de couleur gris plus clair. Des suffusions jaune sont acceptées sur le dessus et le dessous de la queue.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont gris. Les ongles sont noirs.</p> <p><b>Yeux</b> Gris foncé.</p> <p><b>Bec</b> Gris noir.</p>	

DESCRIPTION DE LA FEMELLE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> La huppe est de couleur gris mais il existe quelques nuances jaune pâle à la racine des plumes implantées sur le front.</p> <p><b>Tête</b> Au niveau de la région auriculaire, il existe une tache (dite oreillon) rouge orangé ronde de 1,5 centimètre de diamètre. La couleur est plus fade que chez le mâle. Bien que ces oreillons soient de forme circulaire et demandent à être bien délimités chez le mâle, le standard de la femelle tolère de petites incrustations jaune et gris sur la périphérie extérieure de ces oreillons. Cette tolérance exclut toutes échancrures importantes.</p> <p>L'espace couvrant le dessous de l'œil jusqu'aux joues et compris entre le bec et les oreillons est de couleur jaune et gris. L'espace courant du dessus des narines jusqu'au contournement de l'œil est aussi de couleur jaune et gris.</p> <p>Le dessus et l'arrière de la tête forment une bande étroite gris derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur rouge orangé et se rejoint sur le cou. La couleur est gris sur l'arrière de la tête et gris plus clair sur la poitrine sans aucune incrustation.</p> <p><b>Nuque, Dos</b> Toutes ces régions doivent être de couleur gris foncé avec une dépigmentation centrale modérée des plumes. Ces régions doivent montrer une petite couleur métallique d'égale intensité et très contrastées avec les dépigmentations claires. Le dessin doit rester régulier et ressembler à un petit écaillage.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur gris foncé uniforme à l'exception d'une bande alaire dépigmentée qui borde l'extérieur d'une partie de l'aile (lorsque celle-ci est au repos). Cette bande trouve sa naissance à l'articulation de l'aile, longe l'aile au repli sur 1,8 à 2 centimètres de large et se termine sur les rémiges secondaires. Le dessin de l'aile doit être régulier et symétrique ; l'écaillage se retrouve sur l'intérieur des tectrices, des rémiges secondaires et tertiaires.</p> <p>Le dessin allongé de la bande alaire s'élargit en son milieu, sans aucune échancrure avec la couleur gris foncé de l'aile. La couleur doit être blanc ; quelques suffusions jaune clair sont acceptées.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> La poitrine est gris sans effet marbré. Le ventre, la culotte et les sous-caudales sont gris marquées de jaune pâle. Sur ces régions, ce dessin marbré de gris et jaune doit demeurer régulier.</p> <p><b>Croupion, Sus-Caudales</b> Le croupion et les sus-caudales sont striés transversalement de blanc et gris.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus est strié de blanc et gris pour toutes les plumes à l'exception des deux rectrices extérieures striées de gris foncé et jaune pâle. La pointe des caudales centrales est gris noir. Le dessous est strié de gris clair et jaune pâle. Toutes ces stries sont symétriques et obliques par rapport à l'axe de chaque plume.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont gris. Les ongles sont noirs.</p> <p><b>Yeux</b> Gris foncé.</p> <p><b>Bec</b> Gris noir.</p>	



# Standard de la Mutation Argenté Double Facteur

Autre appellation Edged Double Facteur

Hérédité : Dominante et libre

DESCRIPTION DU MALE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> A leurs racines, les plumes de la huppe sont de la même couleur jaune que celles de la tête. Les plus longues plumes de la huppe peuvent devenir blanchâtres vers leurs extrémités.</p> <p><b>Tête</b> Il existe une région de couleur jaune dont le contour part depuis le front et la partie supérieure avant de la tête, passe au dessus de chaque arcade sourcilière, redescend progressivement derrière les oreillons, tourne sous ceux-ci et se rejoint au niveau de la gorge. Cette zone de couleur jaune est délimitée par une courbe régulière, ne comportant ni hachures, ni incrustations avec les zones avoisinantes de couleur différente.</p> <p>Au niveau de la région auriculaire, il existe une tache rouge orangé ronde de 1,8 centimètre de diamètre. Cette région doit aussi être nettement délimitée de la couleur jaune de la tête et ne posséder aucune incrustation. La couleur rouge orangé doit être uniforme et bien contrastée.</p> <p>Le dessus et l'arrière de la tête forment une bande étroite gris clair à blanc derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur jaune et se rejoint sur le cou. La couleur est gris clair à blanc sur l'arrière de la tête et blanchit sur la poitrine sans aucune incrustation.</p> <p><b>Nuque, Dos, Croupion, Sus-Caudales</b> Toutes ces régions doivent être de couleur blanc grisâtre. Des suffusions jaunes sont acceptées.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur blanc. Le bord des rémiges primaires est gris argenté très clair. Des suffusions jaune clair sont acceptées.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> Ces régions sont de couleur blanc. Des incrustations de couleur jaune au niveau du ventre sont acceptées sous réserve que leur dessin soit régulier et symétrique.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus est de couleur blanc grisâtre. Le dessous est de couleur jaune clair.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont gris. Les ongles sont noirs.</p> <p><b>Yeux</b> Gris foncé.</p> <p><b>Bec</b> Gris noir.</p>	

Perruche Calopsitte  
Standard de la Mutation Argenté Double Facteur

DESCRIPTION DE LA FEMELLE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> La huppe est de couleur gris mais il existe quelques nuances jaune pâle à la racine des plumes implantées sur le front.</p> <p><b>Tête</b> Au niveau de la région auriculaire, il existe une tache (dite oreillon) rouge orangé ronde de 1,5 centimètre de diamètre. La couleur est plus fade que chez le mâle. Bien que ces oreillons soient de forme circulaire et demandent à être bien délimités chez le mâle, le standard de la femelle tolère de petites incrustations jaune et gris sur la périphérie extérieure de ces oreillons. Cette tolérance exclut toutes échancrures importantes.</p> <p>L'espace couvrant le dessous de l'œil jusqu'aux joues et compris entre le bec et les oreillons est de couleur jaune et gris. L'espace courant du dessus des narines jusqu'au contournement de l'œil est aussi de couleur jaune et gris.</p> <p>Le dessus et l'arrière de la tête forment une bande étroite gris clair à blanc grisâtre derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur rouge orangé et se rejoint sur le cou. La couleur est gris clair à blanc sale sur l'arrière de la tête et sur la poitrine sans aucune incrustation.</p> <p><b>Nuque, Dos</b> Toutes ces régions doivent être de couleur blanc grisâtre avec une dépigmentation totale des plumes. De petites suffusions jaune clair sont acceptées.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont de couleur blanc grisâtre. Le bord des rémiges primaires est gris clair. Quelques suffusions jaune clair sont acceptées.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Croupion, Sus-Caudales et Sous-Caudales</b> Ces régions sont de couleur blanc grisâtre. Des incrustations de couleur jaune au niveau du ventre sont acceptées sous réserve que leur dessin soit régulier et symétrique.</p> <p><b>Queue</b> Le dessus est de couleur blanc grisâtre. Le dessous est jaune pâle. Toutes ces stries sont symétriques et obliques par rapport à l'axe de chaque plume .</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont gris. Les ongles sont noirs.</p> <p><b>Yeux</b> Gris foncé.</p> <p><b>Bec</b> Gris noir.</p>	

# Standard de la Mutation Perlée

Hérédité : Récessive et liée au sexe

## Commentaires :

La présente description du standard de la Mutation Perlée est écrite à partir d'un oiseau femelle ayant terminé sa mue d'adulte.

En caractères italiques, figureront les particularités physiques du mâle en plumage juvénile.

L'éleveur qui présente des mâles accepte le risque d'être pénalisé dans les concours.

DESCRIPTION COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> La huppe est de couleur gris mais il existe quelques nuances jaune pâle à la racine des plumes implantées sur le front. <i>A leurs racines, les plumes de la huppe sont de la même couleur jaune que celles de la tête. Les plus longues plumes de la huppe peuvent devenir légèrement gris vers leurs extrémités.</i></p> <p><b>Tête</b> Au niveau de la région auriculaire, il existe une tache (dite oreillon) rouge orangé ronde de 1,5 centimètre de diamètre. La couleur est plus fade que chez le mâle. Bien que ces oreillons soient de forme circulaire et demandent à être bien délimités chez le mâle, le standard de la femelle tolère de petites incrustations jaune et gris sur la périphérie extérieure de ces oreillons. Cette tolérance exclut toutes échancrures importantes. <i>Au niveau de la région auriculaire, il existe une tache rouge orangé ronde de 1,8 centimètre de diamètre. Cette région doit aussi être nettement délimitée de la couleur jaune de la tête et ne posséder aucune incrustation. La couleur rouge orangé doit être uniforme et bien contrastée.</i> L'espace couvrant le dessous de l'œil jusqu'aux joues et compris entre le bec et les oreillons est de couleur jaune et gris. L'espace courant du dessus des narines jusqu'au contournement de l'œil est aussi de couleur jaune et gris. Le dessus et l'arrière de la tête forment une bande étroite gris foncé derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur rouge orangé et se rejoint sur le cou. La couleur est gris foncé sur l'arrière de la tête et gris plus clair sur la poitrine sans aucune incrustation. Des dépigmentations de mélanines sur ces tectrices, donnant une image de gouttes d'eau blanches, sont présentes.</p> <p><b>Nuque, Dos, Croupion, Sus-Caudales</b> Toutes ces régions doivent être de couleur gris foncé avec une dépigmentation des plumes. L'alternance des mélanines et des psittacines (blanches ou jaunes) doit produire un dessin ourlé d'un liseré très fin sur chaque plume. Le dessin est en demi lune sur les tectrices de la nuque puis il "s'ovalise" progressivement au fur et à mesure qu'il gagne le dos. Le croupion est strié de gris et de blanc (ou jaune). Les sus-caudales sont quasiment dépigmentées.</p> <p><b>Ailes</b> Toutes les plumes des ailes (tectrices et rémiges) sont ourlé de gris foncé à l'exception d'une bande alaire dépigmentée qui borde l'extérieur d'une partie de l'aile (lorsque celle-ci est au repos). Cette bande trouve sa naissance à l'articulation de l'aile, longe l'aile au repli sur 1,8 à 2 centimètres de large et se termine sur les rémiges secondaires. Le dessin de perles "s'ovalise" progressivement et symétriquement en gagnant les rémiges de plus en plus grandes : tertiaires, secondaires et primaires. Le bord des rémiges primaires est gris foncé. Le dessin allongé de la bande alaire doit être régulier, sans aucune échancrure avec la couleur gris foncé de l'aile. La couleur doit être blanche ; quelques suffusions jaunes claires sont acceptées.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> Ces régions sont gris, avec de petites perles blanches arrondies sur la poitrine. Des incrustations de couleur jaune au niveau du ventre sont acceptées en petite quantité et sous réserve que leur dessin soit régulier et symétrique.</p> <p><b>Queue</b> La queue est de couleur jaune clair sauf une pointe grise à leurs extrémités et le rachis des rectrices. Quelques hachures régulières de gris et jaunes sont acceptées sur le dessous de la queue.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles :</b> Les pattes et doigts sont gris. Les ongles sont noirs.</p> <p><b>Yeux :</b> Gris-foncé.</p> <p><b>Bec :</b> Gris.</p>	

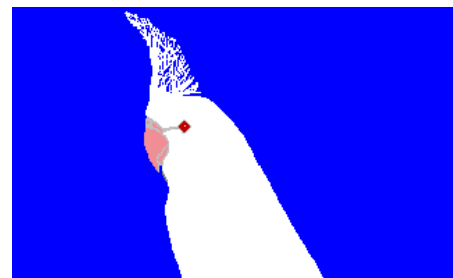
# Standard de la Mutation Panaché



Hérédité : Récessive et libre

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> A leurs racines, les plumes de la huppe sont de la même couleur jaune que celles de la tête. Les plus longues plumes de la huppe peuvent devenir légèrement gris vers leurs extrémités.</p> <p><b>Tête</b> Il existe une région de couleur jaune dont le contour part depuis le front et la partie supérieure avant de la tête, passe au dessus de chaque arcade sourcilière, redescend progressivement derrière les oreillons, tourne sous ceux-ci et se rejoint au niveau de la gorge. Cette zone de couleur jaune est délimitée par une courbe régulière, ne comportant ni hachures, ni incrustations avec les zones avoisinantes de couleur différente.</p> <p>Au niveau de la région auriculaire, il existe une tache rouge orangé ronde de 1,8 centimètre de diamètre. Cette région doit aussi être nettement délimitée de la couleur jaune de la tête et ne posséder aucune incrustation. La couleur rouge orangé doit être uniforme et bien contrastée.</p> <p>Le dessus et l'arrière de la tête forme une bande étroite blanche derrière la huppe. Cette bande s'élargit le long de chaque côté de la tête en suivant la couleur jaune et se rejoint sur le cou. La couleur est blanche sur l'arrière de la tête jusqu'à la poitrine sans aucune incrustation.</p> <p>La présence de gris au niveau de la tête est pénalisée.</p> <p><b>Nuque, Dos, Croupion, Sus-Caudales, Ailes, Queue</b> Le dessin panaché sur les parties supérieures doit être bien symétrique avec une alternance de 1/3 à 2/3 des zones pigmentées et dépigmentées. Le dessin allongé de la bande alaire doit être régulier, sans aucune échancrure avec la couleur panaché de l'aile. La couleur doit être blanche. La présence de quelques suffusions jaunes clairs est acceptée.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> Le dessin panaché des parties inférieures doit être bien symétrique avec une alternance de 1/3 à 2/3 des zones pigmentées et dépigmentées. Des incrustations de couleur jaune sont acceptées en petite quantité et sous réserve que leur dessin soit régulier et symétrique.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont gris et/ou couleur chair. Les ongles sont noirs et/ou blancs.</p> <p><b>Yeux</b> Les yeux sont marron-foncé.</p> <p><b>Bec</b> Gris-noir et/ou couleur chair.</p>	

# Standard de la Combinaison de Mutations Albino



Hérédité : Récessives (2), libre (1) et liée au sexe (1)  
Combinaison des mutations lutino et face blanche

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Huppe</b> Les plumes de la huppe sont de la même couleur blanche que celles de la tête, depuis leurs racines jusqu'à leurs extrémités.</p> <p><b>Tête</b> Blanc pur . La couleur doit être lumineuse et contrastée.</p> <p><b>Nuque, Dos, Croupion, Sus-Caudales</b> Blanc pur . La couleur doit être lumineuse et contrastée.</p> <p><b>Ailes</b> Blanc pur . La couleur doit être lumineuse et contrastée.</p> <p><b>Poitrine, Ventre, Culotte, Sous-Caudales</b> Blanc pur . La couleur doit être lumineuse et contrastée.</p> <p><b>Queue</b> Blanc pur . La couleur doit être lumineuse et contrastée.</p> <p><b>Pattes, Doigts et Ongles</b> Les pattes et doigts sont couleur chair. Les ongles sont clairs.</p> <p><b>Yeux</b> Les yeux sont rouge-brun.</p> <p><b>Bec</b> Couleur corne.</p>	

# Standard de Combinaison de Mutations

DESCRIPTION DU MALE OU DE LA FEMELLE COULEUR ET DESSIN	ANNOTATIONS
<p><b>Combinaisons de couleurs non décrites dans ce standard</b></p> <p>Excepté la Mutation Albino, ce standard ne décrit pas les combinaisons de couleur possibles. Ex : Cinnamon Face Blanche, Cinnamon Face Pâle, Fallow Face Blanche, etc... car les possibilités sont nombreuses et se multiplient au fur et à mesure que des mutations apparaissent.</p> <p>Pour connaître le standard de ces combinaisons de couleur, il convient de connaître individuellement le standard de chaque mutation entrant dans la combinaison du phénotype de l'oiseau. Lors d'une combinaison, chaque mutation doit être présente et s'exprimer de façon telle que ses caractéristiques y soient largement retrouvées.</p> <p><b>Combinaisons acceptées avec la Mutation Perlée</b></p> <p><u>Exemple</u> : Perlée Cinnamon, Perlée Face Blanche, Perlée Fallow, Perlée Face Jaune, Perlée Face pâle, Perlée lutino.</p> <p>Dans toutes les combinaisons d'une mutation de couleur avec la mutation Perlée, les caractéristiques propres à la couleur du mutant doivent se présenter selon le dessin de la mutation perlée. Il en est ainsi pour toutes les plumes de l'oiseau, les pattes, les doigts, les ongles, les yeux et le bec.</p> <p><b>Combinaisons acceptées avec la Mutation Panachée</b></p> <p><u>Exemple</u> : Panachée Cinnamon, Panachée Face Blanche, Panachée Fallow, Panachée Face Jaune, Panaché Face Pâle.</p> <p>Dans toutes les combinaisons d'une mutation de couleur avec la mutation Panachée, les caractéristiques propres à la couleur du mutant doivent se présenter selon le dessin de la mutation panachée. Il en est ainsi pour toutes les plumes de l'oiseau, les pattes, les doigts, les ongles, les yeux et le bec.</p> <p><b>Combinaisons de Mutations non reconnues</b></p> <p>Toute(s) combinaison(s) de mutation(s) avec la combinaison de la Perruche Calopsitte Albino devra répondre au standard de la Perruche Albino.</p> <p>Toute(s) combinaison(s) entre elle(s) de deux mutations de dessin ou plus : Mutation Perlée, Mutation Panachée et Mutation Argenté (Simple ou Double Facteur) n'est (ne sont) pas reconnue(s) en jugement.</p> <p>Toute combinaison possédant plus de trois mutations (couleur et dessin) n'est pas reconnue en jugement.</p>	

## Mutations absentes du Standard

Pour qu'une mutation soit décrite dans le présent standard, il a été retenu le principe de base suivant. La mutation doit être bien établie : caractéristiques phénotypiques et loi héréditaire fixées et vérifiées, être élevée depuis trois générations par plusieurs élevages différents et présenter un minimum de qualité physique.

A défaut de ne pas respecter ce principe, certaines mutations ne sont pas décrites et leurs jugements en concours resteront subordonnés à la place donnée par les organisateurs pour les accueillir et à une appréciation globale des juges pour les évaluer.

Ainsi n'ont pas été retenues pour cette version de standard les mutations suivantes : argenté récessif, jaune, olive, palladium...



# Principaux défauts

Ci dessous, les principaux défauts rencontrés dans les concours chez les Perruches Calopsittes. Ceux-ci sont catégorisés selon les critères de la feuille de jugement officielle.

1. Taille.
  - a. la taille de 35 centimètres n'est pas atteinte,
  - b. la huppe n'est pas assez grande et/ou fournie avec la forme voulue.
2. Type.
  - a. le type n'est pas assez puissant : la poitrine n'est pas assez large et/ou arrondie,
  - b. le corps manque de structure et/ou d'élégance,
  - c. le cou paraît étranglé,
  - d. il existe une cassure au niveau de la nuque, ou une ligne du dos voûtée, ou un croupion proéminent provoquant une queue tombante,
  - e. des ailes pendantes,
  - f. le volume de la tête est insuffisant, non proportionnel au corps de l'oiseau,
  - g. le ventre est trop plat ou trop prononcé.
3. Couleur. Beaucoup de couleurs manquent :
  - a. d'uniformité : variation de la couleur de plumes sur le dos et les ailes principalement. Cette variation se retrouve soit sur la même plume ou sur des plumes adjacentes. Effet de marbrage.
  - b. de contraste. Le contraste exprime des variations de brillance : allant ainsi d'une couleur fade à une couleur brillante. Beaucoup de défaut de contraste sont perceptibles sur des sujets aux couleurs fades.
  - c. de lumière. La lumière exprime des variations de luminosité : allant ainsi d'une couleur claire à une couleur sombre. Beaucoup de défaut de luminosité sont perceptibles par des sujets aux couleurs grises ou "sales".
  - d. de saturation. La saturation exprime des variations d'intensité de la couleur. Ce défaut s'exprime essentiellement par une présence de couleur anormalement pastel.
  - e. d'uniformité, contraste, lumière, saturation. Très souvent, il y a un manquement cumulé de deux ou trois de ces éléments entrant dans la composition d'une bonne couleur.

Trop de gris dans la couleur de la huppe.
4. Dessin.
  - a. des incrustations pigmentées dans les zones dépigmentées (ou inversement) : bande alaire, oreillons, huppe...
  - b. un manque d'étendue du dessin de la couleur jaune (ou blanche) de la tête.
  - c. un dessin flou ou irrégulier de perles chez la Mutation Perlée,
  - d. le non respect de la symétrie et du taux de dépigmentation chez la Mutation Panachée.
5. Maintien.
  - a. l'oiseau ne se tient pas perché ou est très agité.
  - b. la cage de concours n'est pas adaptée : taille, perchoir...
  - c. l'oiseau ne prend pas l'angle voulu par le standard.
6. Pattes, doigts, ongles.
  - a. perte d'une partie ou de la totalité d'un ongle ou de plusieurs ongles.
  - b. ongles trop longs.
  - c. perte d'une partie ou de la totalité d'un doigt ou de plusieurs doigts.
  - d. déformation d'un doigt ou d'une patte.
  - e. estropie d'une patte.
  - f. serrage des doigts et ongles autour du perchoir.
7. Plumage
  - a. mue.
  - b. trous de plumage.
  - c. plumes cassées ou déformées.
  - d. Une zone déplumée derrière la huppe.
8. Condition
  - a. un sujet blessé.
  - b. un sujet malade.
  - c. un sujet au plumage souillé.

# Sanctions de quelques défauts

- ✓ Contrairement à une idée largement répandue chez les éleveurs, une mutation (nouvelle ou difficile) non conforme au standard ne donne pas droit à des assouplissements dans le jugement.
- ✓ Le jugement classera un jeune sujet qui n'aura pas fait totalement sa première mue juvénile en "Non pointé".
- ✓ Le jugement ne dépassera pas 89 points pour les sujets exposés qui n'auront pas totalement terminé leurs mues pour revêtir leurs plumages adultes.
- ✓ Un oiseau avec un ongle manquant ou abîmé ne peut pas dépasser 89 points en jugement ; avec deux ongles en moins ou abîmés, 87 points ; il sera "Non Pointé" pour un nombre d'ongles manquants ou abîmés supérieur ou égal à trois.
- ✓ Un doigt absent ne dépassera pas 88 points en jugement ; deux doigts absents ou plus et le sujet sera "Non Pointé".
- ✓ Un sujet avec les plumes de queue ou de l'aile absentes sera "Non pointé".
- ✓ Une zone déplumée derrière la huppe classera le sujet en "Non Pointé" : défaut héréditaire.
- ✓ Un sujet sera "Non Pointé" si son phénotype ne permet pas d'identifier de façon formelle la mutation (ou la combinaison de mutations).

## Feuille de Jugement

Le but poursuivi des concours est de pérenniser l'élevage des oiseaux et surtout leurs qualités physiques, vitales et esthétiques. La notion de concours et de beauté est donc une valeur essentielle que tout exposant doit intégrer dans sa démarche participative aux compétitions, fussent-elles locales, régionales, nationales ou internationales.

Le concours est une action qui consiste à se mesurer aux autres avec une règle définie par les organisateurs. La beauté est l'expression de la qualité, décrite par les standards. Bien que soumise à une appréciation subjective car humaine, elle s'inscrit dans une démarche constante de persévérance et de progression afin de reproduire de beaux sujets en captivité.

La Feuille de jugement joue ce rôle de la façon suivante :

<u>Points perdants</u>	1	Taille	<u>Points gagnants</u>	5	Maintien
	2	Type		6	Pattes Doigts Ongles
	3	Couleur		7	Plumage
	4	Dessin		8	Condition

Les critères de jugement N° 1 à 4 sont des points perdants, c'est-à-dire que le sujet sera évalué selon des critères liés à son patrimoine génétique. Les résultats à ce niveau sont étroitement liés aux connaissances de l'éleveur dans le choix sélectif de ses reproducteurs : qualité et défaut des géniteurs, loi des transmissions héréditaires...

Les critères de jugement N°5 à 8 sont des points gagnants, c'est-à-dire que l'éleveur a une action directe sur l'évaluation de son oiseau en concours. Il peut gagner quelques points en préparant avec sérieux et rigueur son sujet d'exposition au concours. Ce travail de valorisation conduit souvent à faire la différence parmi les oiseaux à titrer.

Les points perdants représentent 80 % de l'évaluation selon le standard ; les points gagnants 20 %.

NB : la Feuille de jugement n'a pas vocation à remplacer le "Standard", le document de référence où sont décrits tous les critères d'un oiseau virtuel de qualité. Ce document reste l'outil essentiel pour tous les éleveurs qui orientent leurs élevages dans un axe permanent de progression. Il peut être complété par des animations pédagogiques des juges de la CNJF qui ne manqueront pas d'enseigner les points forts à atteindre et les points faibles à gommer.

La Feuille de jugement se résume à mentionner quelques atouts ou fautes d'un sujet et de le valoriser. Pour schématiser, nous pourrions résumer que : le standard : ce sont les cours ; le juge : le conseiller ; le concours : l'examen ; la feuille de jugement : la correction de la copie.

NB : Afin d'avoir une bonne vision sur la valeur d'un oiseau, la CNJF recommande que celui-ci participe au moins à 2 ou 3 concours différents - espacés de quelques semaines - avec un jury composé de juges ayant les mêmes règles de fonctionnement que celles de la CNJF.

## Synthèse Mnémotechnique des mutations de couleurs chez le mâle.

MUTATIONS → PARTIES DU CORPS ↓	PHENOTYPE SAUVAGE	CINNAMON	FACE BLANCHE	FALLOW	FACE JAUNE	FACE PALE	LUTINO
HUPPE	Jaune à pointe grise	Jaune à pointe brun clair	Blanc à pointe grise	Jaune à pointe beige clair	Jaune à pointe grise	Jaune à pointe grise	Jaune à pointe blanche
TETE (FACE)	Jaune	Jaune	Blanc	Jaune	Jaune	Jaune pâle	Jaune
OREILLONS	Rouge Orangé	Rouge Orangé	Blanc	Rouge Orangé	Jaune	Orange très pâle	Rouge Orangé
NUQUE	Gris noir	Brun	Gris noir	Beige	Gris noir	Gris noir	Blanc crème
DOS	Gris noir	Brun	Gris noir	Beige	Gris noir	Gris noir	Blanc crème
CROUPION	Argenté	Brun	Argenté	Beige	Gris noir	Gris noir	Blanc crème
AILES	Gris noir	Brun	Gris noir	Beige	Gris noir	Gris noir	Blanc crème
SUS CAUDALES	Argenté	Brun	Argenté	Beige	Argenté	Argenté	Blanc crème
BANDE ALAIRE	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc crème
POITRINE	Gris foncé	Brun + clair	Gris foncé	Beige clair à beige jaune	Gris foncé	Gris foncé	Blanc crème
VENTRE	Gris foncé	Brun + clair	Gris foncé	Beige clair à beige jaune	Gris foncé	Gris foncé	Blanc crème
CULOTTE	Gris foncé	Brun + clair	Gris foncé	Beige clair à beige jaune	Gris foncé	Gris foncé	Blanc crème
SOUS CAUDALES	Gris foncé	Brun + clair	Gris foncé	Beige clair à beige jaune	Gris foncé	Gris foncé	Blanc crème
QUEUE ↑	Gris cendré	Brun	Gris cendré	Beige	Gris cendré	Gris cendré	Blanc crème
QUEUE ↓	Gris foncé	Brun + clair	Gris foncé	Beige clair	Gris foncé	Gris foncé	Blanc crème
PATTES	Gris	Chair	Gris	Chair	Gris	Gris	Chair
DOIGTS	Gris	Chair	Gris	Chair	Gris	Gris	Chair
ONGLES	Noir	Brun clair	Noir	Clair	Noir	Noir	Clair
YEUX	Gris foncé	Brun foncé	Gris foncé	Rouge foncé	Gris foncé	Gris foncé	Rouge brun
BEC	Gris noir	Gris brun	Gris noir	Corne	Gris noir	Gris noir	Corne

## Synthèse mnémotechnique des mutations de couleurs chez la femelle.

MUTATIONS → PARTIES DU CORPS ↓	PHENOTYPE SAUVAGE	CINNAMON	FACE BLANCHE	FALLOW	FACE JAUNE	FACE PALE	LUTINO
HUPPE	Gris	Brun	Gris	Beige clair	Gris	Gris	Jaune clair
TETE (FACE)	Jaune et Gris	Jaune et Brun	Blanc et Gris	Jaune et Beige Clair	Jaune et Gris	Jaune, Blanc et Gris	Blanc crème
OREILLONS	Rouge orangé	Rouge orangé	Gris	Rouge orangé	Suffusions Jaunes	Orangé	Rouge orangé
NUQUE	Gris foncé	Brun	Gris foncé	Beige	Gris foncé	Gris foncé	Blanc crème
DOS	Gris foncé	Brun	Gris foncé	Beige	Gris foncé	Gris foncé	Blanc crème
CROUPION	Strié Blanc et Gris	Strié Blanc et Brun	Strié Blanc et Gris	Strié de Blanc et Beige	Strié Blanc et Gris	Strié Blanc et Gris	Blanc crème
AILES	Gris foncé	Brun	Gris foncé	Beige	Gris foncé	Gris foncé	Blanc crème
SUS CAUDALES	Strié Blanc et Gris	Strié Blanc et Brun	Strié Blanc et Gris	Strié de Blanc et Beige	Strié Blanc et Gris	Strié Blanc et Gris	Blanc crème
BANDE ALAIRE	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc
POITRINE	Gris	Brun clair	Gris	Beige clair à beige jaune	Gris	Gris	Blanc crème
VENTRE	Gris marqué de Jaune pâle	Brun clair marqué de Jaune	Gris marqué de blanc	Beige clair à marqué de Jaune	Gris marqué de Jaune pâle	Gris marqué de Jaune pâle	Blanc crème
CULOTTE	Gris marqué de Jaune pâle	Brun clair marqué de Jaune	Gris marqué de blanc	Beige clair à marqué de Jaune	Gris marqué de Jaune pâle	Gris marqué de Jaune pâle	Blanc crème
SOUS CAUDALES	Gris marqué de Jaune pâle	Brun clair marqué de Jaune	Gris marqué de blanc	Beige clair à marqué de Jaune	Gris marqué de Jaune pâle	Gris marqué de Jaune pâle	Blanc crème
QUEUE ↑	Strié Gris et Blanc (ou Jaune)	Strié Brun et Blanc (ou Jaune)	Strié Gris et Blanc	Strié Beige et Blanc (ou Jaune)	Strié Gris et Blanc (ou Jaune)	Strié Gris et Blanc (ou Jaune)	Blanc crème
QUEUE ↓	Strié Gris Clair et Jaune Pâle	Strié Brun clair et Jaune Pâle	Strié Gris Clair et Blanc	Strié Beige clair et Beige Jaune	Strié Gris Clair et Jaune Pâle	Strié Gris Clair et Jaune Pâle	Jaune clair
PATTES	Gris	Chair	Gris	Chair	Gris	Gris	Chair
DOIGTS	Gris	Chair	Gris	Chair	Gris	Gris	Chair
ONGLES	Noir	Brun clair	Noir	Clair	Noir	Noir	Clair
YEUX	Gris foncé	Brun foncé	Gris foncé	Rouge foncé	Gris foncé	Gris foncé	Rouge brun
BEC	Gris noir	Gris brun	Gris noir	Corne	Gris noir	Gris noir	Corne clair

## Commentaires pédagogiques

*Dans les pages suivantes, le lecteur trouvera les commentaires pédagogiques de photos de Perruches Calopsittes exposées en concours.*

*Le but de ces commentaires est d'illustrer par des exemples concrets les propos repris dans ce standard. Ceci étant, il convient d'ajouter quelques réserves car il s'agit de photos ; donc d'images prises en une fraction de seconde sous un angle déterminé et une position figée du sujet.*

*Ainsi, certains commentaires pourraient être très différents selon comment l'oiseau se tient, comment le lecteur visualise les couleurs : support écran, support papier ordinaire, glacé ou photo. De même, le sujet photographié n'est vu que d'un seul côté.*

*Toutes ces considérations gardées, il ne serait pas illogique que le sujet commenté voit les observations différentes de celles reçues en jugement.*

*Néanmoins, par transparence, le résultat est communiqué. Le but étant avant tout de reprendre la photo et de marquer l'esprit du standard de critiques positives et négatives dans un but de former l'œil de l'éleveur en quête de qualité.*



### Identification

Perruche Calopsitte  
Phénotype Sauvage  
Sexe : Mâle  
Couleur : Adulte

### Evènement

Mondial Tours Janvier 2011

### Photographie

Sylvain CHARTIER  
Boîtier NIKON D300  
Objectif NIKKOR 105 mm/2,8 Macro  
Eclairage de Studio  
Photo : Corps : ¾ Face – Tête : Profil

### AVIS DE LA CNJF

La photo montre un oiseau qui ne se présente pas dans une position le valorisant à sa juste valeur ; probablement à cause du stress, le croupion cassé fait tomber la queue et les pattes écartées l'assoit sur le perchoir.

Nos critiques montrent que ce sujet possède de réelles qualités pour un oiseau à phénotype sauvage . La taille et le type sont de très bonne facture ; les écarts en couleur et dessin bien réels restent à un niveau de sanction raisonnable.

Absence de trouble majeur dans le plumage et dans la condition.

## CRITIQUES DU SUJET

Critères	Points positifs	Points négatifs
<b>Taille</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Excellente pour la huppe</li> <li>2. La taille est très bonne mais rien d'exceptionnel</li> </ol>	
<b>Type</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Excellente forme de la huppe avec bonne implantation sur la tête.</li> <li>2. Très bonne répartition et équilibre entre la tête, le corps et la queue.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La ligne du dos ne paraît pas droite jusqu'à l'extrémité de la queue : cassure au niveau du croupion ?</li> <li>2. Les ailes paraissent croisées.</li> <li>3. Manque un peu de puissance.</li> </ol>
<b>Couleur</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'uniformité de la couleur gris-noir du dos et de la couleur gris ventrale est satisfaisante.</li> <li>2. Il n'existe pas de rejets de mutation de couleur et/ou de dessin</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La couleur jaune du masque n'est pas assez présente sur les racines des plumes de la huppe.</li> <li>2. La couleur générale du gris doit être encore plus foncée.</li> <li>3. La couleur n'est pas suffisamment jaune derrière et sous la tâche orange des oreillons.</li> </ol>
<b>Dessin</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le dessin de la bande alaire blanche ne remonte pas assez haut sur l'articulation de l'aile.</li> <li>2. Présence d'une petite échancrure grise sur la bande blanc jaune passant derrière l'oreillon.</li> </ol>
<b>Maintien</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pattes trop écartées ne permettant pas de décoller suffisamment la partie ventrale du perchoir.</li> </ol>
<b>Pattes</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pas de remarques particulières.</li> </ol>	
<b>Plumage</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pas de trou de plumage ni de mue observés.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un peu de désordre dans les rémiges primaires et les caudales</li> </ol>
<b>Condition</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La condition est très bonne mais rien d'exceptionnel.</li> </ol>	



### Identification

Perruche Calopsitte  
Mutation Panaché  
Sexe : Mâle  
Couleur : Adulte

### Evènement

Mondial Tours Janvier 2011

### Photographie

Sylvain CHARTIER  
Boîtier NIKON D300  
Objectif NIKKOR 105 mm/2,8 Macro  
Eclairage de Studio  
Photo : Corps et Tête : ¾ Dos

### AVIS DE LA CNJF

Pour un sujet de mutation panaché, cet oiseau ne démerite pas. Ici, la symétrie et l'alternance sont bien présentes et se rapprochent de la description voulue par le standard. Il reste quelques imperfections mineures qui sont le propre de cette mutation.

Il faut aussi noter chez ce mâle la présence du phénotype sauvage de la femelle ; une particularité de cette mutation que le standard tolère. Toutefois, à qualité égale, un oiseau moins marqué par des rejets du phénotype sauvage de la femelle prévalera. Un peu de préparation pour une meilleure condition n'aurait pas déplu.

## CRITIQUES DU SUJET

Critères	Points positifs	Points négatifs
<b>Taille</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Excellente pour la huppe</li> <li>La taille est très bonne mais rien d'exceptionnel</li> </ol>	
<b>Type</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Excellente forme de la huppe avec bonne implantation sur la tête.</li> <li>Très bonne répartition et équilibre entre la tête, le corps et la queue.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>La queue tombe légèrement à cause d'une petite cassure du croupion</li> <li>Les rémiges de l'aile droite remontent trop.</li> <li>Manque un peu de puissance.</li> </ol>
<b>Couleur</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Très bonne couleur pour la huppe.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>La couleur manque de contraste.</li> <li>Plumes grises</li> </ol>
<b>Dessin</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>La symétrie du panaché apparait bien sur les ailes, le dos et le croupion. Elle semble également satisfaisante sur les caudales latérales.</li> <li>L'alternance entre les zones pigmentées et dépigmentées est satisfaisante sur les parties visibles.</li> <li>Très bon dessin de l'oreillon orange</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Le dessin de la bande alaire blanche est irrégulier avec la zone de l'aile pigmentée.</li> <li>Manque de régularité dans le dessin panaché de l'arrière de la tête</li> <li>Rejets très présents de la couleur de la femelle à phénotype sauvage : joues, pourtour des oreillons orange, nuque et rectrices latérales.</li> </ol>
<b>Maintien</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Pas de remarques.</li> </ol>	
<b>Pattes</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Pas de remarques particulières.</li> </ol>	
<b>Plumage</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Pas de trou de plumage ni de mue observés.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Un peu de désordre des plumes sur le haut du dos, les deux ailes et la queue</li> </ol>
<b>Condition</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>La condition est moyenne.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Manque de préparation</li> </ol>

## Historique du Standard CNJF de la Perruche Calopsitte

Version	Publication	Auteur	Contenu - Modifications
V1	21/04/1990	M. Fleurier	✓ Description des mutations principales
V2	01/10/2008	M. Fleurier	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Finalité du standard</li> <li>✓ Mise à jour des informations générales</li> <li>✓ Présentation en concours</li> <li>✓ Vues graphiques théoriques du standard</li> <li>✓ Mise à jour du standard de la Forme et de la Posture de la V1</li> <li>✓ Mise à jour du standard des mutations de la V1</li> <li>✓ Description de nouvelles mutations</li> <li>✓ Principaux défauts</li> <li>✓ Sanction de quelques défauts</li> <li>✓ Utilité de la feuille de jugement</li> <li>✓ Synthèse Mnémotechnique des mutations</li> </ul>
V3	01/10/2012	M. Fleurier	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise à jour du statut de l'espèce <i>in situ</i></li> <li>✓ Mise à jour du statut de l'espèce <i>ex situ</i></li> <li>✓ Mutation Panachée reconnue au niveau de la COM</li> <li>✓ Commentaires pédagogiques du Standard sur Sujets Exposés</li> </ul>